

les contre M. Paul de Cassagnac.

27. — Départ du Maréchal-President pour Douaues.

28. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

29. — Retour du Maréchal à Paris.

30. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

31. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

1. — Déclaration du comité central bonapartiste.

2. — Circulaire du ministre de l'Intérieur relative aux conseils généraux.

3. — Mort de M. Thiers.

4. — Décret portant que les funérailles de M. Thiers se feront aux frais de l'Etat.

5. — Manifeste des gauches du Sénat.

14. — Fin de la crise. Sont nommés: MM. Ducloux, ministre de la justice, président du conseil; Borel, ministre de la guerre; Waddington, ministre des affaires étrangères; de Marcère, ministre de l'intérieur; Léon Say, ministre des finances; de Freycinet, ministre des travaux publics; Bardoux, ministre de l'instruction publique; Pothau, ministre de la marine.

15. — Harangue de M. Gambetta à Lille.

16. — Départ du Maréchal-President pour Evreux, Caen et Cherbourg.

17. — Accueil chaleureux fait au Maréchal par la population de Cherbourg.

18. — Décret de convocation des conseils généraux.

19. — Accueil chaleureux fait au Maréchal par la population de Cherbourg.

20. — Ouverture des conseils généraux.

21. — Décret de convocation des électeurs municipaux.

22. — Décret supprimant les fonctions de directeur général des postes (Les postes et les télégraphes, réunis, sont dirigés par le sous-secrétaire d'Etat aux finances).

23. — Mise en disponibilité du général Brescou.

24. — Circulaire de M. Dufaure aux procureurs généraux.

25. — Décret convoquant les électeurs municipaux.

26. — Incident de Limoges.

27. — Décret supprimant les fonctions de directeur général des postes (Les postes et les télégraphes, réunis, sont dirigés par le sous-secrétaire d'Etat aux finances).

28. — Mise en disponibilité du général Brescou.

29. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

30. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

31. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

32. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

33. — Circulaire de M. de Fourtou aux préfets, concernant l'exécution prompte des affaires.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)
Paris, 3 janvier, 1878.

On remarque que les *Debats* se rallient, ce matin, aux projets de l'extrême gauche pour une interpellation... Qui pousse M. Léon Say et son organe à cette nouvelle concession? Il n'est pas malaisé de faire la réponse à cette question, même avec le seul texte de l'article des *Debats*.

Toutefois, on fait, aujourd'hui, de grands efforts pour amener les gauches à abandonner leurs projets d'interpellation sur les incidents militaires antérieurs au 14 décembre.

Après la Commune, le conseil de guerre fut indulgent pour Courbet. Le conseil de guerre en raison, je viens de relire le manifeste que ce peintre trop rempli de lui-même, adressa en avril 1871 aux artistes français pour les engager à s'organiser en fédération.

On n'écrit du Palais de la Bourse: « Pour les haussiers, la question de l'armistice en Orient ne ferait aucun doute, ce qui leur donne à espérer qu'ils pourraient bientôt s'offrir à prix avantageux leur éternel stock de rentes.

déclive de l'innanité des systèmes en matière d'art. Jusqu'à son dernier jour, l'auteur des *Casseurs de pierres* et de la *Femme au Perroquet* a été convaincu qu'il avait ouvert à la peinture moderne une voie inconnue avant lui: la voie de la vérité.

Le tableau de *Proudhon et sa famille*, qui est le dernier mot de Courbet portraittiste, semble une gageure de terre-à-terre. Je ne veux pas revenir à la *Femme au perroquet*, qui, dans un autre genre, est également un des chefs-d'œuvre du prétendu réformateur.

Après la Commune, le conseil de guerre fut indulgent pour Courbet. Le conseil de guerre en raison, je viens de relire le manifeste que ce peintre trop rempli de lui-même, adressa en avril 1871 aux artistes français pour les engager à s'organiser en fédération.

« Démonstration du mandat: Ce gouvernement du monde d'arts par les artistes a pour mission la conservation des trésors du passé... »

« Monuments, musées: les monuments au point de vue artistique, les musées et les établissements de Paris renferment des galeries, collections et bibliothèques d'œuvres d'art, n'appartenant point de particuliers, sont confiés à la conservation et à la surveillance administrative du comité... »

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le ministre de l'intérieur vient d'envoyer aux préfets la circulaire annuelle relative à la révision des listes électorales municipales et politiques.

Le Progrès du Nord déclare que le maire de Lille M. Catel-Béghin ne peut rester sur la liste républicaine. Le vrai crime de l'honorable chef de l'administration municipale est d'avoir combattu, le 5 avril 1871, l'adresse sympathique à la Commune de Paris.

Un incendie a éclaté, dans la nuit du 1er janvier, à Roncq, au domicile d'un marchand de lin, nommé Delmer. Vers minuit, l'incendie a été aperçu par des personnes qui passaient; les flammes avaient déjà envahi tout un étage de la maison, le grenier était réchauffé toutes les provisions de lin du marchand.

La police de Tourcoing a arrêté, hier, la femme Sophie Pollet, ménagère, en son domicile à la Bourgoigne, en vertu d'un extrait de jugement.

Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 3 janvier. — Pauline Quatennu, rue Bernard, 40; Jeanne Quennoy, 8; — Gustave Debruyne, rue d'Alsace, 1; — Adèle Beville, rue de Tourcoing, 175; — Eméline Uytendaele, rue Decresse, 1; — Hélène Declerck, rue de la Limite, — Louis Pouillet, rue de Mouvaux, 8; — Joseph Catel, rue de la Croix, cour «roux», 8; — Angélique Leveghé, rue des Arts, 62; — Anchaïs Noretel, rue de la Concorde, 15.

Etat-Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 3 janvier. — Jules Leclair, rue de Menin, — Louise Lamarcq, rue Fin de la Guerre, — Florentin Bucquet, aux Cinq-Voies, — Gustave Desurmont, rue Fin de la Guerre.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELCOURT-SEGARD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Louise-Charlotte DELCOURT, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1878, dans sa 79^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 5, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Avocat, 30.

CHRONIQUE

3 janvier 1878. Le peintre Courbet, qui vient de mourir, demeurera comme la preuve la plus